SYDED HAUTE-VIENNE
tous écocitoyens !

ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Territoire ENGAGÉ

Eco-exemplarité des établissements publics

le SYDED vous accompagne

Compostage - Gestion des déchets verts - Tri du papier

Le mot du Président

Madame, Monsieur, Chers collègues élus,

Nos modes de vie et de consommation ont entraîné un doublement de notre production de déchets depuis 50 ans. La problématique des déchets est ainsi devenue un enjeu majeur de la préservation de notre environnement et de la bonne gestion des dépenses publiques. Les règlementations européennes et françaises depuis les années 2000 font de la prévention des déchets une priorité par rapport au traitement, incite à améliorer le tri et le recyclage afin de limiter la production de déchets. L'objectif est d'économiser et de favoriser la seconde main.

Les acteurs publics, administrations, collectivités et établissements publics ont un rôle majeur à jouer pour mettre en œuvre cette politique et doivent eux-mêmes se montrer exemplaires pour inciter les citoyens à adopter des gestes de prévention et de tri des déchets. C'est dans cet esprit que le Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets ménagers et assimilés (SYDED) de la Haute-Vienne porte des actions de prévention dans le cadre de la mise en œuvre successive de Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et de ses labellisations Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage (TZDZG) et Économie Circulaire auprès de l'ADEME.

Je souhaite souligner que l'adoption en Comité syndical en 2022 du projet de territoire SYDED 2035 et la modification des statuts pour intégrer la priorité donnée à l'économie circulaire, représentent un tournant dans l'histoire du syndicat. Pour accompagner les établissements publics qui souhaitent s'engager dans une démarche de réduction et de bonne gestion des déchets produits par leurs services, le SYDED propose un accompagnement personnalisé : réalisation de diagnostic par flux de déchets (papiers, déchets alimentaires, déchets verts), concertation, diffusion de guides pratiques, propositions et suivi des actions. Cette brochure vous permet ainsi de découvrir et de choisir les différentes thématiques proposées par le SYDED.

L'éco-exemplarité appliquée à tous les services permet de diminuer les impacts écologique et économique de nos activités, ainsi que de légitimer les messages diffusés aux citoyens sur la prévention et le tri des déchets. C'est pourquoi, élus et agents des collectivités, je vous invite à vous engager auprès du SYDED dans l'éco-exemplarité pour contribuer collectivement à la transition écologique et au développement durable.

Bonne lecture à vous, écocitoyennement vôtre

Alain AUZEMERY,
Président du SYDED

Compostage

Pourquoi ?

- Réduire le volume et le poids des ordures ménagères incinérées
- Produire un amendement de qualité gratuitement

L'accompagnement du SYDED

- Mettre à disposition et installer gratuitement le matériel de compostage (composteurs, aérateurs de compost, bioseaux, panneaux d'information)
- Former les référents compostage désignés par l'établissement (agents techniques, cuisiniers, ...) pour les rendre autonomes dans la gestion du site
- Informer et sensibiliser les publics
- Apporter un soutien technique en cas de besoin

Les engagements de l'établissement

- Assurer l'approvisionnement en matières sèches (broyat de branch-
- es)
  Désigner au moins un réréfent du compostage qui assurera le suivi
- technique (brassage, retournement, apport de matières sèches,...)
  Utiliser le compost produit sur place

Le matériel

Composteurs en plastique recyclé ou bois
avec signalétique "Établissement"

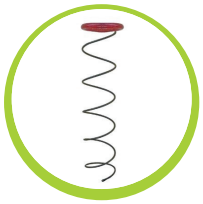

Aérateur

Bioseau

Réduction et gestion autonome des déchets verts

Pourquoi ?

- Éviter les apports en déchèterie
- Utiliser ces matières sur place grâce à diverses techniques (broyage, paillage, compostage, mulching...) pour améliorer la qualité des sols

L'accompagnement du SYDED

- Réaliser un diagnostic de la gestion des déchets verts
- Proposer des solutions de prévention et de gestion
- Prêter gratuitement différents modèles de broyeurs

Les engagements de l'établissement

- Réaliser le diagnostic en collaboration avec le SYDED avant toute demande de prêt de matériel
- Désigner un référent pour la mise en place des mesures de prévention et de gestion des déchets verts, ainsi que le suivi technique des broyeurs
- En cas de prêt d'un broyeur, utiliser le broyat sur place (espaces verts, composteurs)
- Réaliser les aménagements nécessaires au tri dans les cimetières

Le matériel

Broyeurs professionnels, semi-professionnels ou domestiques

Réduction et tri des papiers et des emballages

Pourquoi ?

- Valoriser un matériau facilement recyclable
- Réduire le volume et le poids des ordures ménagères incinérées

L'accompagnement du SYDED

- Former et conseiller le référent désigné par l'établissement
- Fournir des supports de communication (affiches, guides du tri, autocollants...)
- Fournir des bacs de pré-collecte pour les papiers
- Fournir un conteneur d'apport volontaire "gros producteurs" ou installer une trappe sur les conteneurs déjà présents
- Collecter, recycler et valoriser les papiers et les emballages triés par l'établissement

Les engagements de l'établissement

- Désigner un référent pour la mise en place de la prévention et du tri des papiers, qui sensibilisera tous les agents de l'établissement
- Mettre à disposition du SYDED un emplacement pour l'installation du conteneur si besoin

Le matériel

Bac et chariot de pré-collecte des papiers

Conteneurs avec trappes "gros producteurs" (dans la limite des stocks disponibles)

SYDED
HAUTE-VIENNE
tous écocitoyens !

59, rue de la Filature
ZA du Prouet
87 350 PANAZOL

contact@syded87.org
05.55.12.12.87

www.syded87.org

@syded87